

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	45 (1937)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud : 5. Eustache Du Quesnoy et sa méthode pour l'étude de la médecine (1549)
<b>Autor:</b>	Olivier, E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-35166">https://doi.org/10.5169/seals-35166</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

## Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud

par E. OLIVIER.

### 5. Eustache Du Quesnoy et sa méthode pour l'étude de la médecine (1549).

La Lausanne de l'ancien régime a possédé des professeurs en médecine, alors que son académie n'avait pas de faculté consacrée à cet art, et donc pas d'étudiants en médecine. Situation paradoxale ; certains historiens, dans leur désir de l'éclaircir, n'ont abouti qu'à l'embrouiller davantage. Gindroz voit dans le professorat de Tissot une énigme insoluble<sup>64</sup> et dans celui de Martin une imposture<sup>65</sup>. Pourtant, pour le premier, son biographe Eynard avait donné toutes les précisions désirables, et pour le second il n'a pas été difficile de les trouver<sup>66</sup> : Martin, de 1731 à 1740, fait à l'Hôtel de Ville de Lausanne des cours publics d'anatomie et de médecine, suivant Winslow et « la methode du celebre Boerhaave notre Maître » ; il y voit affluer jusqu'à 175 auditeurs. Berne non seulement reconnaît et approuve par l'octroi d'une patente, en juillet 1733, mais accorde 100 couronnes au professeur.

A l'inverse de ces professorats contestés à tort, d'autres ont été imaginés. Guillaume Fabri croit que l'aca-

démie avait chargé Franco de donner des cours<sup>67</sup> ; et la même chose a été répétée pour Fabri lui-même ; un historien aussi illustre que K. Sudhoff le déclare agrégé à l'Université de Lausanne pour l'enseignement de l'anatomie<sup>68</sup>. En fait, ces deux grands chirurgiens n'ont pas été au delà de dissections publiques, faites sous les auspices non de l'académie mais des autorités urbaines.

Le personnage auquel nous nous intéressons ici appartient à une autre catégorie encore de médecins lausannois, ceux qui, tout en exerçant leur art, professent d'autres disciplines. On sait qu'ils sont assez nombreux, de Conrad Gesner, humaniste et naturaliste encyclopédique, qui débute comme professeur de grec à notre académie à 21 ans, en 1537, à Jean-Pierre II d'Apples, mort en 1733, professeur de grec et de morale, en passant par Claude Aubery (de Triaucourt), Nicolas et Jacob Girard des Bergeries, et Jean-Pierre I d'Apples<sup>69</sup>. Chronologiquement, Du Quesnoy occupe la seconde place sur cette liste.

Le peu qu'on sait de sa carrière est dû surtout aux recherches de H. Vuilleumier<sup>70</sup> ; ce que nous y ajouterais est peu de chose. Appartenant à la petite noblesse de la Flandre française — il est sieur de Boscbénard et de la Métairie — il est né à Lille, vraisemblablement vers 1510-1515. En 1535 il obtient à Bâle son doctorat en médecine<sup>71</sup>. Nous le retrouvons dix ans plus tard à Heidelberg, où il est immatriculé le 21 novembre 1545 et s'inscrit, chose singulière, comme docteur de Valence<sup>72</sup>. Avait-il oublié sa première promotion et continué tant d'années à fréquenter des cours ? En septembre 1549, il passe par Genève et Lausanne, où il voit Calvin et Viret<sup>73</sup>, avant de signer à Bâle, à la fin de l'année, la dédicace de son *Commentaire* ; en novembre 1550 il est

à Genève<sup>74</sup> ; en janvier 1551, Noble et vénérable Heustace du Quesnoy, docteur et lecteur en médecine, est reçu habitant à Lausanne<sup>75</sup>.

Qu'il avait enseigné la médecine ne ressort pas seulement du titre de lecteur qu'il se donne, mais des diverses pièces par lesquelles il introduit son *Commentaire* et ses *Scolies* ; il y insiste sur le fait que l'ouvrage a été préparé à la demande pressante de ses étudiants. Nous pouvons croire que c'est à Heidelberg qu'il a rempli cet office<sup>76</sup>. Non qu'il y ait été professeur en titre ; mais nous savons qu'en 1558 l'Université ne faisait pas de difficulté pour accorder à des savants connus le droit de donner des cours, coutume dont on peut admettre qu'elle existait déjà vers 1545<sup>77</sup>.

Lausanne va constituer pour lui une étape nouvelle ; elle durera environ sept ans. Pourquoi y mit-il fin — car l'initiative de son départ, à la fin de 1556, vient de lui — nous ne savons au juste. On peut penser que les difficultés suscitées dans l'Eglise vaudoise par l'opposition entre les tendances calvinistes et celles de LL. EE., qui conduisit à la crise de 1559, y auront été pour une bonne part. Du Quesnoy était en relations avec Calvin dès avant 1545 ; il était lié avec Viret, qui rend à sa culture littéraire le plus beau témoignage, et l'on sait que Viret va être expulsé de l'Eglise et du pays, pour n'avoir pu se soumettre aux exigences de l'autorité. Du Quesnoy apparaît aussi, à cette époque (août 1556), en compagnie de Calvin, à Francfort. L'idée se présente ainsi d'elle-même qu'il se serait retiré afin de s'assurer pleine liberté dans les questions de doctrine théologique<sup>78</sup>. Ou peut-être a-t-il désiré exercer un temps le ministère parmi des compatriotes ; car s'il paraît passer encore l'année 1557 à Lausanne, du printemps 1558 à janvier

1562 il est à Francfort ; il semble tantôt agir en ministre bénévole de la paroisse française, tantôt pratiquer la médecine. Il se peut qu'il y soit encore en juin 1563, où il se trouve de passage à Strasbourg pour un jour<sup>79</sup>. C'est la dernière mention certaine qui le concerne. Peut-être, mais cela paraît peu vraisemblable, sert-il en 1576, avec un frère, dans les troupes huguenotes.

Si la théologie semble, dans la dernière période de sa vie sur laquelle subsistent quelques indications, avoir pris le pas sur la médecine, tant qu'il fut à Lausanne il mena de front l'enseignement et l'art de guérir. LL. EE. lui avaient, à la fin de 1551, conféré la double charge de lecteur ès lettres et de maître des Douze Escholiers de Messieurs, c'est-à-dire directeur de l'internat entretenu par la Seigneurie de Berne ; il sera recteur de l'académie. Il n'abandonne pas pour autant sa première profession ; nous le voyons en 1553, par exemple, fournir un rapport d'expert sur un cas suspect de lèpre<sup>80</sup>. Avant cela, en été 1551, où une grave explosion de peste désole Lausanne et tout particulièrement l'Académie, où Bèze est atteint de façon à plonger dans l'angoisse le monde protestant, il semble que la responsabilité de soigner le réformateur ait reposé surtout sur Du Quesnoy. C'est du moins ce que l'on peut inférer d'une lettre de lui, inconnue jusqu'ici, et que M. le professeur H. Meylan vient de découvrir<sup>80a</sup>.

Il était marié<sup>81</sup> ; on ne lui connaît pas de descendance.

\* \* \*

Tel est, sommairement reconstitué, le cadre divers où se déploya la multiple activité de cet homme qui fut médecin, professeur de médecine, professeur de philosophie, théologien et peut-être ministre, peut-être aussi soldat

pour finir. Ce qui nous intéresse aujourd’hui et n’a jusqu’ici pas retenu l’attention de ses biographes, c’est son œuvre imprimée, et surtout la manière dont il comprend l’enseignement de la médecine. Il a publié deux ouvrages, un *Commentaire* sur un traité d’Hippocrate, et des *Scolies* sur un traité de Galien, parus ensemble en 1549 et qui l’un et l’autre, comme le titre le proclame, se proposent d’offrir une méthode de traiter les problèmes de la médecine, avec nombreux exemples<sup>82</sup>. Quelle est cette méthode et comment l’applique-t-il ? Examinons ces points, en nous tenant pour le moment au *Commentaire*.

Le point de départ que se donne Du Quesnoy est à bien des égards heureusement choisi. Le traité hippocratique qu’il va expliquer, *De la nature de l’homme*, est court ; il porte sur des problèmes généraux mais les éclaire par des observations que chacun peut répéter ou du moins comprendre ; il est bien ordonné ; il ne présente pas d’obscurités ou de contradictions trop redoutables<sup>83</sup>. L’auteur — qu’il soit Hippocrate, ou son gendre Polybe, ou un sophiste anonyme — attaque l’opinion de ceux qui ne veulent admettre dans l’univers, et par suite dans l’homme, qu’une seule substance primordiale ; il établit au contraire que le corps humain est constitué par quatre humeurs distinctes, irréductibles l’une à l’autre, aisément reconnaissables à tout moment de l’existence et en toute saison, le sang, la pituite (ou phlegme), la bile jaune et la bile noire. C’est leur mélange en juste proportion (*χρᾶσις, crasis* en grec, *temperamentum* en latin) qui constitue la santé ; il y a maladie quand un des principes est en excès ou en défaut ou tend à s’isoler des autres. Le système de l’unité est intenable lorsqu’on l’applique à l’univers, où ses partisans n’ont jamais pu s’accorder pour choisir comme principe unique soit l’air,

soit le feu, soit la terre, soit l'eau. Il l'est aussi pour l'homme, pour la même raison ; de plus, un être unique ne saurait ni engendrer — pour quoi il faut être deux — ni souffrir ; car où serait, pour un être simple, la cause de sa souffrance ? Admettant même qu'il pût souffrir, ce ne serait que d'une seule maladie pour laquelle il n'y aurait qu'un seul remède. Au contraire, il y a beaucoup de causes de maladies, beaucoup de formes de maladies, beaucoup de traitements divers.

Telles sont les propositions hippocratiques ; on voit que, pour une part, elles sont d'ordre philosophique, exposées suivant les procédés de la sophistique. Les observations qui les appuient peuvent se résumer ainsi : déjà le langage distingue les quatre humeurs ; leur apparence, de même, car elles diffèrent à la vue comme au toucher, donc aucune n'est de la même façon que les autres, chaude, froide, sèche ou humide. Le médecin peut en tout temps faire évacuer à son choix l'une ou l'autre, suivant ses interventions. Et il les voit prédominer à tour de rôle au cours des saisons ; la pituite, qui est la plus froide et humide, augmentant en hiver ; le sang, chaud et humide, prévalant ensuite, puis la bile, dont la noire est la plus sèche et froide, jusqu'en automne ; c'est ce que montrent les évacuations, qu'elles soient spontanées ou provoquées. De là vient aussi que les maladies engendrées au printemps auront leur solution en automne et les automnales au printemps ; si elles dépassent ces limites, elles dureront un an ou plus.

\* \* \*

Le thème donné étant tel, comment notre commentateur va-t-il l'utiliser pour initier à l'art médical un étudiant à ses débuts ? Comme ils lisent ensemble le texte

non en grec mais en latin, le professeur n'aura que peu d'occasions de fixer des points de lexique, de grammaire ou de style<sup>84</sup> ; il pourra par contre s'étendre, soit sur le côté philosophique, soit sur le côté médical du problème posé ; et, dans ce dernier cas, voir s'il veut apporter des observations de malades ou discuter des hypothèses différentes. Il n'aurait, pour cela, pas à chercher bien loin dans la collection hippocratique des affirmations tout aussi nettes que cette théorie des quatre humeurs, mais qui ne cadrent pas sans effort avec elle. Hippocrate, dans le livre *De l'Ancienne Médecine*, n'a-t-il pas expressément proclamé que « dans le corps se trouvent l'amer, le salé, le doux, l'acide, l'acerbe, l'insipide, et mille autres dont les propriétés varient à l'infini par la quantité et par la force<sup>85</sup> »... Au quatrième livre *Des Maladies*, ne voyons-nous pas l'eau prendre la place de la bile noire, comme quatrième humeur<sup>86</sup> ? C'est toujours l'équilibre des humeurs qui procure la santé, mais ni leur nature ni leur nombre ne sont fixés « ne varietur ».

Admettons enfin, tout peu vraisemblable que ce soit, étant donné son point de départ, que le commentateur veuille élargir son sujet et y introduire la discussion de vues nouvelles, il pouvait se souvenir que dans ce même Bâle où son ouvrage va paraître, et chez le même éditeur, six ans plus tôt (1543), son contemporain André Vésale avait publié un ouvrage retentissant, où l'autorité de Galien comme anatomiste était niée. Si Galien tombe, que va-t-il advenir d'Hippocrate ? Et n'était-ce pas à Bâle déjà que, le 5 juin 1527, un professeur avait inauguré son cours par un manifeste où pouvait se lire : « L'expérience est le maître suprême !... L'expérimentation et la raison me tiennent lieu d'auteurs !... Les tempéraments et les humeurs des anciens, balivernes ! »...

Ce Théophraste de Hohenheim, Paracelse, avait beau avoir reçu son prénom en souvenir d'un élève d'Aristote, il ne voulait plus de l'antiquité — Hippocrate en général réservé — et surtout pas des éternels commentaires sur celle-ci ; n'avait-il pas publiquement brûlé, devant la savante université bâloise, les œuvres de Galien et d'Avicenne ; n'avait-il pas choisi pour devise « *Nemo alterius sit, qui suus esse potest* » ; ne s'était-il pas permis de clamer (1525) : « *Ne dites plus : Sondez les écrits ; dites : Sondez la nature* » ! — Il est vrai que Bâle n'avait pas tardé à le chasser ; il devait être mort († 1541). Il avait pourtant fait des disciples. Faudrait-il mettre les étudiants en garde contre les folies de ces iconoclastes ?

\* \* \*

Résumer le sens du traité hippocratique était facile ; il est clair, dans le fond et la forme. On n'en peut toujours dire autant des développements que notre professeur y ajoute. Il insiste pourtant sur les exigences de son office ; les étudiants qui lui arrivent sont incultes et grossiers, ils ignorent même souvent les disciplines inférieures ; mal dirigés, ils s'égareront, se verront fermer le chemin menant aux aimables jardins des Muses ; à lui de les y conduire. La méthode qu'il va suivre est, annonce-t-il, tout admirable, « *pulcherrima exercitatio* ». Avouons que ses bonnes intentions paraissent, à nos yeux modernes, mal réalisées, et que si, de nos jours encore, ces jardins ne sont accessibles qu'au prix de beaucoup de travail et pour ceux-là seuls que ne rebutent pas des obstacles nombreux et parfois rébarbatifs, le système de Du Quesnoy fait figure plus rébarbative encore.

Pour lui, initier un débutant consiste à le bourrer de raisonnements scolastiques portant sur des concepts

abstraits : l'élément primordial auquel est due la génération de l'homme (*propinqua hominis materia*), les « communia omnium initia », la distinction entre les éléments originels corporels et les principes des choses, ou entre le principe originel commun et le corps naturel existant par lui-même ; sur la force des facultés, la constitution des parties simples, l'évolution de la « *forma substantialis* »... Tout cela, considéré uniquement dans l'abstrait, enserré dans un échafaudage de syllogismes, sans jamais un coup d'œil sur la réalité concrète<sup>87</sup>. De la sorte, tout s'emboîte à merveille en un cercle qui n'a ni commencement ni fin ; il n'a que le tort de flotter dans le vide, sans contact réel avec l'être vivant. Du Quesnoy établit ainsi, en discutant de l'intégrité des fonctions, que les organes la doivent au nombre juste, à la grandeur, à la forme, à la composition de leurs parties simples (qui sont ce que nous appelons les tissus). Mais il serait hors d'état de décrire, pour l'avoir examiné personnellement, un organe humain, quel qu'il soit. Il ne les a jamais maniés qu'en idée et ne suppose pas que ses élèves puissent désirer le faire. De là vient que les chemins où il veut les conduire, loin de nous paraître aimables, sont pour nous un désert rocailloux et mort. Ce qui était vivant pour un Hippocrate, disposant d'instruments rares et imparfaits mais cherchant passionnément la solution d'énigmes palpitantes, est maintenant ravalé à des jongleries scolastiques.

Bornons-nous à un seul exemple de sa manière ; nous choisissons un passage où il introduit tout un développement qui n'a en fait rien à voir avec son texte. Hippocrate, à cette place, en termes tout simples et limpides, avait énuméré en deux phrases les quatre humeurs, dit leur équilibre cause de santé, leur déséquilibre cause de

maladie. Du Quesnoy brode là-dessus ce qui suit<sup>88</sup> et dont la substance est empruntée beaucoup moins à d'autres écrits hippocratiques qu'à Aristote et surtout à Galien ; il ne nomme d'ailleurs pas ses inspirateurs. Je résume :

On pose trois principes à l'origine de notre corps, chacun d'un genre différent : le sang [qui est en même temps une des humeurs, ce qui lui vaut d'être examiné ailleurs à ce point de vue] et la semence, qui, elle, n'est pas simple mais embrasse encore un autre élément, de nature «aérienne»<sup>89</sup>. Confondus ensemble, ces trois principes sont conduits dans la matrice par les veines communes. Sang et semence fournissent le principal de la matière au créateur de la nature humaine ; d'eux, et en outre des artères de la mère, provient encore une grande force de *spiritus*, particulièrement efficace pourachever l'œuvre. Ainsi se constitue une triple substance dont se forme le corps de l'homme ; l'une, «animabilis ac spirabilis», [disons l'élément «aérien»] ; la seconde, liquide ; la troisième, solide. La première dignité sera accordée à la «natura spirabilis» ; c'est celle que l'on appelle la chaleur innée ; elle réside dans chaque partie dès l'origine et jusqu'à la fin. Elle se conserve grâce à l'élément que lui fournit le sang volatilisé<sup>90</sup>, dont la réserve se trouve au cœur. De là elle est distribuée dans le corps entier, par le moyen des artères ou d'autres canaux. Elle constitue le sommet de la vie ; c'est par elle, avant tout, que chaque partie est apte à remplir ses fonctions...

Ce morceau, qui appartient à un corps de doctrine<sup>91</sup> distinct de celui des quatre humeurs, Du Quesnoy n'est pas embarrassé pour l'y rattacher. Cela se fait très simplement : dorénavant, les quatre humeurs vont fournir aux trois susdites substances l'alimentation nécessaire ;

ainsi, conclut-il, les humeurs constituent, comme le dit le texte hippocratique, la nature des corps.

Nous n'avons, on le voit, pas exagéré en qualifiant de purement verbale et scolastique la conception que Du Quesnoy se fait de la médecine et de son enseignement. Non seulement les éléments, les substances, les humeurs, les esprits sont pour lui des mots qui lui tiennent lieu de choses concrètes, mais il en va de même pour les organes du corps. Ces « veines communes » qui véhiculent les trois principes ; ces « artères » qui y ajoutent les esprits ; ces « artères ou autres canaux » qui transportent la chaleur innée, il n'en a jamais rien vu ni cherché à voir. Ils sont dans Aristote, dans Galien ; cela suffit.

\* \* \*

Du Quesnoy est ainsi un excellent représentant de la mentalité traditionnelle en médecine. A la distance où nous sommes de lui, bien des éléments nous manquent pour nous permettre de pénétrer au delà de la surface de ses croyances. Au premier abord, nous éprouvons quelque étonnement à voir un homme qui a déjà fait l'immense effort d'acquérir en religion une foi nouvelle et qui a dû pour cela aiguiser de son mieux ses facultés critiques, renoncer à en faire usage dans un autre domaine où elles trouveraient si bien à s'exercer ; à le voir maintenir en place les papes de la philosophie et de la médecine classiques après avoir secoué l'autorité du pape religieux. Du Quesnoy a-t-il senti ce conflit ? Est-il jusqu'à la fin resté galéniste convaincu ? Comme il n'a plus rien publié après 1549, nous n'en saurons jamais davantage<sup>92</sup>. On peut même se figurer qu'en refusant de rien modifier à sa foi médicale, il se sentait sur le

même terrain sûr qu'en faisant le geste inverse dans le domaine religieux ; dans un cas comme dans l'autre, il pouvait dire de bonne foi qu'il avait cherché les sources authentiques et s'en tenait à elles. Sa familiarité avec Galien avait aussi pu lui faire rencontrer, sous la plume du médecin de Pergame, des effusions envers la Providence qui ont un caractère presque chrétien : « La piété vraie ne consiste pas en sacrifices d'hécatombes ni en fumigations d'encens, mais dans la connaissance de la sagesse, de la toute-puissance, de l'amour infini et de la bonté du père de tous les êtres... Louons sa bonté par nos hymnes<sup>93</sup> !... » Celui qui s'exprime ainsi n'est-il pas, pour le croyant du seizième siècle, un frère lointain dont il est difficile de se détacher ?

A mi-chemin entre Du Quesnoy et nous, Tissot nous permet, par un jalon posé de nouveau à Lausanne, de mesurer les progrès faits entre temps. Dans son petit « Essai sur les moyens de perfectionner les études en médecine », qui comprend des morceaux écrits de 1765 à 1785, il continue à mettre Hippocrate et Galien au premier rang des auteurs qu'il est nécessaire d'étudier lorsqu'il s'agit d'hygiène ou de médecine publiques ; mais ce ne sont plus des théories de philosophie biologique qu'il leur demande, c'est le contact direct avec le milieu qui influence le malade. Le malade lui-même doit être l'objet d'une observation personnelle, à l'hôpital, sous la direction du maître.

Et puisque nous notons pour notre pays les témoins ou les artisans de cette transformation, marquons la place à laquelle Pierre Ramus a droit à cet égard. Le célèbre professeur huguenot du Collège de France, obligé à diverses reprises, par les guerres de religion, de quitter

sa chaire, visita de 1568 à 1570 plusieurs villes d'Allemagne ou de Suisse. C'est ainsi, entre autres, qu'il professa, comme avant lui Du Quesnoy, à Heidelberg (1569-1570)<sup>94</sup> et qu'en été 1570 il donna, à Lausanne, un cours de logique où les auditeurs accoururent en foule, de près et de loin<sup>95</sup>. Or Ramus s'était montré un chaud défenseur de Paracelse<sup>96</sup> et avait, en 1562, solennellement proclamé la nécessité de libérer l'enseignement de la médecine des liens de la scolastique et exigé qu'il se fit par la clinique<sup>97</sup>. Il est vrai que son courage lui coûta la vie. Rentré de Lausanne à Paris, où il vivait dans une retraite studieuse, il y fut une des dernières victimes de la St-Barthélemy<sup>98</sup>, assassiné par les soins d'un de ses collègues du Collège de France, le médecin Jaques Charpentier. Partisan irréductible des méthodes traditionnelles, celui-ci, à en croire le biographe de Ramus, présentait à tout le moins des particularités singulières pour un professeur de mathématiques et un défenseur attitré d'Aristote ; il ignorait tout des mathématiques et ne savait pas le grec<sup>99</sup>.

C'est ainsi que la réforme des études médicales a passé par le baptême du sang.

#### N O T E S

<sup>94</sup> *Hist. de l'instruction publique dans le C. de Vaud*, 1853, p. 287.  
« Nous n'avons pu nous assurer qu'il ait pris une part active à l'enseignement... Nous n'avons trouvé aucune place qui pût le recevoir. »

<sup>95</sup> *Ibid.*, 285. « Il prend le titre de docteur et professeur en médecine à Lausanne... »

<sup>96</sup> Lettres de Martin à Haller, inédites, à la Bibliothèque de Berne ; Lettre de Haller à Gesner, 6 déc. 1735 ; Manuaux de Lausanne, aux dates ; Rats Man. der Stadt Bern, n° 140, p. 204, 7 juillet 1733. Une notice détaillée sur Martin se trouve dans notre ouvrage, encore ms, *Médecine et santé dans le P. de V. au 18<sup>e</sup> siècle*.

<sup>97</sup> *Anatomiae praestantia* (1624), 140. 2<sup>me</sup> éd. 1936, *Von der Fürtrefflichkeit und Nutz der Anatomy*, 189.

<sup>68</sup> Introd. au vol. 22 des *Klassiker der Med., Ausgewählte Observ.* W. Fabry's von Hilden, 1914, p. 9. — Sur ces deux chirurgiens, v. la notice « Trois chirurgiens de Lausanne », R. H. V. 1935.

<sup>69</sup> Voir André Guisan, « Les médecins-théologiens du P. de V. », *R. suisse de méd.*, 2 juillet 1914.

<sup>70</sup> *France protestante*<sup>2</sup>, 1886, s. v. Du Quesnoy ; *Histoire de l'Egl. réf. du P. de V.*, I, 417, 427. — C'est à ces deux sources que l'on voudra bien se reporter pour les indications pour lesquelles nous ne donnerons pas ici de références.

<sup>71</sup> A. Burckhardt, *Med. Fak. zu Basel*, 1917, 46, n. 3 ; indication que le Prof. W. von Speyr a eu l'obligeance de contrôler ; la matricule de la faculté de médecine porte : *D. Eustathius Quercetanus in doctorem medicinae ordinarie promovit.* — Burckhardt ajoute, comme s'il s'agissait d'un fait certain (peut-être l'a-t-il puisé dans un Dictionnaire biographique ?) qu'Eust. Quercetanus est père de Joseph Quercetanus. C'est une complète erreur, que je retrouve, mais sous forme dubitative, dans un catalogue bibliographique de 1936. Joseph est gascon et non lillois, de Lectoure en Armagnac, fils de Jaques et non d'Eustache ; son nom est Du Chesne.

<sup>72</sup> *Die Matrikel d. Univ. Heidelberg*, I, 593 : *Eustathius Queeqetanus* (sic), *Insulensis, dioc. Tornacensis* (de Lille, dioc. de Tournay), *med. doct. Valentianus*.

<sup>73</sup> *Calvini Opera*, éd. Baum, Cunitz, Reuss ; XIII, lettre n° 1255.

<sup>74</sup> *Ibid.*, n° 1416.

<sup>75</sup> Manual, inscript. du 15 janv. ; *M. D. R.* 2<sup>e</sup>, I, 129-132, avec note de E. Chavannes. — Les recherches faites aux A. C. V. n'ont pas permis d'y découvrir aucune pièce concernant Du Quesnoy, à ajouter aux rares mentions des registres du Conseil de Lausanne.

<sup>76</sup> Les deux mentions de la présence de Du Quesnoy à Heidelberg qui se trouvent dans les *Op. Calvini*, lettres n° 729 et 749, vol. XII, nov. 1545 et janv. 1546, disent qu'il y professe la médecine.

<sup>77</sup> J. Fr. Hautz, *Gesch. d. Univ. Heidelberg* (1862), II, 22. Je n'ai pas découvert de mention de Du Quesnoy dans cet ouvrage ; mais l'exemplaire que j'ai consulté était incomplet de l'index et d'une partie des pièces justificatives. La faculté de médecine avait alors trois professeurs titulaires. — Je n'ai pu consulter la récente *Histoire de l'Université*, due à Ritter.

<sup>78</sup> On n'accordera pas d'importance au fait que le 4 mars 1556, tout recteur de l'académie qu'il fût alors, Du Quesnoy avait été frappé d'une amende pour avoir acheté du vin « forain » (Man. du Conseil, 1550-59, p. 905). Pareils épisodes étaient alors fréquents.

<sup>79</sup> *Op. Calvini*, XVII-XX, lettres 2830, 2896, 2974, 3072, 3304, 3699, 3971. L'église de Francfort était alors déchirée par des dissensions doctrinaires. Du Quesnoy, dans sa dernière lettre à Calvin, déplore la violence de ces incendies dévastateurs.

<sup>80</sup> Man., janv. 1553.

<sup>80a</sup> De Lausanne, 28 juillet 1551, Eustathius Quercetanus à Wolfgang Musculus à Berne ; autographe, Bibl. de Zofingue, ms. P 14, vol. II no 12. — Après s'être étendu sur les deuils qui frappent l'académie, la mort de Schorus et de son disciple préféré Jérémie Favre, Du Quesnoy termine ainsi : Je voulais aller avec Viret vous voir ; la maladie de notre Bèze m'en a empêché. Grâces à Dieu il va mieux et se sent déjà convalescent. — Sur la maladie de Bèze — il avait pris mal le 20 juin à la prédication du soir, — sur l'épidémie en général et ses répercussions sur les milieux académiques et la vie sociale, v. Aug. Bernus, *Th. de Bèze à Lausanne* (1900), 45 ss. ; H. Vuilleumier, *Eglise réformée du Pays de Vaud*, I, 419.

<sup>81</sup> *Op. Calvini*, XV, lettre 1950 (mai 1554).

<sup>82</sup> *Acroamaton in librum Hippocratis de Natura hominis Commentarius unus*, D. Eustathio Quercetano autore. — *Eiusdem Avtoris in Cl. Galeni libros tres de Temperamentis, Scholia. — Quibus tractandarum medicarum quaestionum ratio traditur, et uarijs in medio propositis exemplis exercetur.* — Chez Joan. Oporin, Bâle, déc. 1549; in-8°, 286 p. numérotées et Index de 9 f. non chiffrés. — Le Commentaire est précédé par une dédicace à Jac. Burding, une épître au lecteur et une introduction ; il va jusqu'à la page 64. Les Scolies, précédées par un argument de 6 p., occupent le reste. Sur J. Bording, d'Anvers, médecin, érudit, humaniste et théologien renommé, v. *Biogr. Lexikon d. hervorrag. Aerzte*, I, 258 ; *Biogr. nationale* publiée par l'Acad. royale de Belgique (1886), I, 705-709. Lui aussi passa au protestantisme et mena une vie errante.

<sup>83</sup> Cette appréciation s'applique surtout à la première partie, comprenant les chap. 1 à 8. C'est là que s'arrête Du Quesnoy, sans doute influencé par Galien qui ne reconnaît pour authentique que cette partie. Elle constitue en effet un tout complet par soi-même, très distinct des notes décousues qui font suite, chap. 9 à 15. Pour les textes grec et français, v. Littré, *Oeuvres d'Hippocrate*, VI (1849), 29-69. Pour la discussion de l'autorité, Littré I (1839), 345 ss. et passim ; et dans le *Handb. d. Gesch. d. Medizin* Neuburger-Pagel, I, 1902, 219 s., l'article de Robert Fuchs. Galien a consacré un commentaire à chacune des deux parties, *Opera*, éd. Froben, Bâle, 1549, folio, I col., 99-154.

<sup>84</sup> A diverses reprises, pourtant, il recourt au grec et discute le sens exact de tel ou tel mot. Je ne puis dire si Du Quesnoy a utilisé le texte d'une des éditions latines d'Hippocrate qui avaient cours alors ; du moins n'a-t-il pas suivi la traduction de Cruserius employée pour le Commentaire de Galien cité note précédente.

<sup>85</sup> Littré I, 603, chap. 14.

<sup>86</sup> Chap. 1 et 6, Littré VII.

<sup>87</sup> Une fois pourtant, en discutant des principes généraux de la génération, Du Quesnoy renvoie les faiseurs de théories à s'informer auprès des simples agriculteurs sur ce qui convient au développement des graines (p. 36). Le conseil eût été bon à méditer en médecine aussi.

<sup>88</sup> P. 41-43.

<sup>89</sup> Je rends ainsi, faute de mieux, le latin *spirabilis*. Qualité dérivant du *spiritus*, qui correspond au  $\pi\nu\epsilon\nu\mu\alpha$ , *pneuma*, d'Hippocrate, mais surtout d'Aristote et de Galien.

<sup>90</sup> Mélangé au *spiritus* ou *pneuma*.

<sup>91</sup> Des parallèles partiels se rencontrent dans Hippocrate, *De la nature de l'enfant*, chap. 12 (Littré VII, 1851, 487; il rend «pneuma» par «souffle»); — dans Aristote, *De historia animal.*, VII, 7 (semence accompagnée de pneuma); *De partibus animal.*, III, 3 (cœur et vaisseaux); *De generatione animal.*, II, 3 (*calor*, soit *spiritus*, rendant la semence féconde); — et surtout dans Galien, *De semine*, I, 4; *De l'utilité des parties du corps*, livre 14, ch. 3, 7, 9; v. *Oeuvres de Galien*, trad. Darembert, 1854, II, 92, 104 ss., 113 ss.

<sup>92</sup> Il m'a paru superflu de m'attarder aux *Scolies sur les Tempéraments* de Galien. Il suffit de relever qu'elles sont d'un caractère plus simple que le Commentaire sur Hippocrate, et moins abondantes, proportionnellement au texte; elles ne s'écartent pas de celui-ci. Il n'est pas aisé de se figurer qu'elles aient pu avoir une utilité véritable. Ce n'est pas sans mélancolie que Du Quesnoy, arrivant à la fin, s'avoue à lui-même que des labeurs de ce genre sont dépourvus de gloire...

<sup>93</sup> Cité par M. Neuburger, *Gesch. d. Med.*, I, 1906, 376.

<sup>94</sup> Hautz, *op. cit.*, II, 56 ss. — Ch. Waddington, *Ramus* (1855).

<sup>95</sup> H. Vuilleumier, *Egl. réf.*, I, 735. — Waddington, 211 ss. — Ch. Borgeaud, *L'Académie de Calvin*, 113. — Ramus déclarait Lausanne — et Genève, d'où la peste l'avait forcé à partir — «les délices du monde chrétien». Deux ouvrages de Ramus furent imprimés à Lausanne en 1571; v. Vuilleumier, *l. c.*, et A. Bernus, *L'imprimerie à Lausanne* (1904), 22 s.

<sup>96</sup> K. Sudhoff, in Meyer-Steineg et Sudhoff, *Gesch. d. Med.*, 1928, 304.

<sup>97</sup> Sudhoff, *ibid.*; Waddington, 141, 146, 355.

<sup>98</sup> En même temps était assassiné à Lyon le pasteur Jaques Langlois, chez qui Ramus avait logé à Lausanne; Bernus, *l. c.*

<sup>99</sup> Voir dans Waddington les preuves détaillées. Jos. Bertrand (J. Charpentier est-il l'assassin de Ramus ?, *R. des Deux Mondes*, mars 1881, p. 286-322) veut décharger Charpentier du poids de ce crime; réplique de Waddington, *ibid.*, avril, 719 s. — Abel Lefranc (*Hist. du Collège de France*, 1893, 208, 221), apporte à la thèse de Waddington l'appui sans réserve de son jugement impartial.